

Lapin

Lapin de garenne

Nom scientifique *Oryctolagus cuniculus* (Linnaeus, 1758)

Famille Leporidae

Synonymes



Photos: wikimedia commons / JJ HArisson (GNU FDL)- TThermos (GNU FDL) - N Holmes (CC3.0)

DESCRIPTION

Allure générale

Mammifère lagomorphe de taille moyenne ; il mesure de 30 à 50 cm et son poids varie de 1,2 à 2,5 kg. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel. Les oreilles, grandes et dressées, sont arrondies à leur extrémité. Le pelage couvre tout le corps. Il est de couleur brun roux, parfois fauve saupoudré de noir et de blanc. La partie ventrale est plus pâle et le dessous de la queue est blanc. Cette dernière partie est aisément visible lorsque l'animal s'enfuit.

Signes caractéristiques

Il existe plus de 80 variétés pour la souche domestique du Lapin de garenne. Le pelage (type et couleur), la taille du corps et la forme des oreilles sont très variables. Le pelage peut être blanc, noir, fauve ou noir et blanc. La taille du corps peut être beaucoup plus petite (forme naine) ou plus grande que celle des populations sauvages.

A ne pas confondre avec le Lièvre à collier noir (*Lepus nigricollis*) dont les oreilles sont plus grandes et les pattes arrières plus grandes et plus puissantes.



ÉCOLOGIE

- Alimentation :** Herbivore dont le régime alimentaire varie selon les disponibilités en nourriture. Il consomme de préférence des graminées, dont les céréales en milieux agricoles, et un grand nombre d'herbacées dicotylédones, dont il ingère les parties florales.
- Reproduction :** Les femelles mettent bas 2 à 4 portées par an, chacune composée de 4 à 5 petits. II peut vivre jusqu'à 4 ou 5 ans dans la nature et près de 9 ans en captivité.
- Habitat :** En Outre-Mer, il fréquente de préférence les milieux ouverts comme les forêts sèches et semi-sèches, les savanes et les zones herbacées.
- Comportement général :** Animaux territoriaux organisés en groupes sociaux sédentaires. Ils creusent des terriers ramifiés appelés garennes. Ils sont silencieux et plus ou moins nocturnes.

ÉTAT D'INVASION

Réunion : Le lapin a été introduit à plusieurs reprises à La Réunion. L'espèce est généralement décimée lors des épisodes pluvieux importants. Il est aujourd'hui vendu en animalerie comme animal de compagnie.

Monde : Originaire d'une zone allant du Nord-Ouest de l'Afrique au Sud-Ouest de la France; il est aujourd'hui présent sur tous les continents exceptés l'Asie et l'Antarctique. Il a été introduit dans un but alimentaire et localement, cynégétique. Dans la majorité des cas, les individus introduits dans les îles sont de souche domestique. Le lapin a été introduit dans près de 800 îles à travers le monde. Les populations marronnes qu'il a pu constituer ont un impact sur la biodiversité indigène de la plupart d'entre-elles.
Sites à consulter: <http://www.issg.org>
Références: 12, 33, 49

IMPACTS

Le Lapin de garenne figure sur la liste de l'UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde. Par ses prélèvements alimentaires, il agit directement sur la composition floristique et sur la structure du couvert végétal, limitant la régénération des plantes.

Par le creusement de ses terriers, il fragilise les sols et accélère les processus d'érosion.

Dans certaines zones, il peut occasionner d'énormes dégâts dans les exploitations agricoles et horticoles.

USAGES



Elevage ou animal de compagnie selon les races

RÉGLEMENTATION / programme de contrôle

A La Réunion, les spécimens sauvages du Lapin de Garenne sont visés par l'arrêté N°05 - 1777 /SG/DRCTCV du 12 juillet 2005 interdisant certaines espèces animales exotiques dans le département de la Réunion. En revanche, les races domestiques ont le statut d'animal domestique au titre de l'arrêté ministériel du 11 août 2006.